



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de
l'environnement

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*03

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Intitulé du projet

Parking Jean ZAY

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Ville d'ANTONY

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Jean-Yves SENANT Maire d'ANTONY

RCS / SIRET

| 2 | 1 | 9 | | 2 | 0 | 0 | | 0 | 2 | 9 | | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 |

Forme juridique

Commune

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41-a	Parking en infrastructure de 269 places

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction neuve d'un parking souterrain public sur deux niveaux.

Pas de démolition .

Le parking est situé sous des espaces publics piétonniers.

Il sera desservi par l'avenue Galliéni et l'avenue Léon BLUM/voie nouvelle (deux accès)

4.2 Objectifs du projet

Proposer au nouveau quartier en 2023 une offre de stationnement public en lien avec les usages commerciaux qui seront créés et les services publics existants et à créer (Sous préfecture, Commissariat, Médiathèque, Groupe scolaire).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le projet s'inscrit au cœur du nouveau quartier engagé par la ville d'Antony, il a pour objet la construction d'un parc de stationnement public d'environ 264 places en infrastructure sous le cours et la place Jean Zay et dans un segment compris entre la rue Gallieni et la voie nouvelle débouchant sur la place Jean Zay.

Il nécessitera un terrassement global sur 9 m de profondeur, avec comme soutènement périphérique provisoire et définitif des parois berlinoises et voiles par passe. Les terrassements généraux se feront à l'avancement en même temps que les parois berlinoises, avec un ordre chronologique précis : profondés, terrassements puis voiles par passe.

Le dernier plancher haut du parking sera revêtu d'un complexe d'étanchéité en indépendance avec protection lourde

Les dispositions constructives du parking et l'implantation des équipements techniques seront optimisés de manière à limiter les nuisances acoustiques et avoir une relation visuelle satisfaisante avec l'extérieur

Le désenfumage propre à chaque niveau, sera mécanique et permettra un débit d'extraction par véhicule de 900 m³/h. Les extracteurs et ventilateurs participeront au renouvellement d'air hygiénique, ceux-ci fonctionnant en petite vitesse dans le cas de dépassement de pollution NO/CO.

Des installations particulières de ventilation sont prévues :

- chauffage / climatisation et traitement de l'air de type VMC des locaux d'exploitation,
- climatisation par équipement autonome du local serveur.

L'origine des installations électriques du parking se fera par un poste de livraison – transformation HTA/BT d'ENEDIS situé au sous-sol R-1.

Tous les luminaires seront de source à économie d'énergie de type LED.

Le parking sera équipé de BRVE: 58 bornes au niveau -1.

L'ensemble de l'équipement est accessible aux personnes à mobilité réduite et s'effectue par des ascenseurs PMR

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'objet de la présente demande concerne la construction, à Antony, d'un parc de stationnement souterrain de 269 places réparties sur 2 niveaux.

Hors rampes, l'emprise du parc se présente sous la forme d'un parallélogramme d'environ 226 mètres de long compris rampes de distribution intérieure sur 15.50 mètres de large, pour une profondeur moyenne de 7.00 mètres environ.

Cette emprise sera globalement disposée sous le nouveau Cours Jean Zay et sous la nouvelle place Jean Zay.

Il est prévu 2 accès au parking pour les piétons et 2 issues de secours :

- accès A, escalier ascenseur PMR, situé sur le cours Jean Zay côté ouest du parc et proche de l'avenue Gallieni,
- accès D, escalier ascenseur PMR, situé sur la place Jean Zay côté est du parc et proche de l'avenue Léon Blum,
- Issue de secours B, escalier sans ascenseur, située sur le cours Jean Zay au centre ouest du parc,
- Issue de secours C, escalier sans ascenseur, située sur le cours Jean Zay au centre est du parc,

Pour les véhicules, une double rampe d'entrée et de sortie des véhicules est disposée sur la voie Nouvelle puis deux rampes sont disposées dans le prolongement l'une de l'autre l'une d'entrée et l'autre de sortie sur l'avenue Gallieni.

Les édicules des accès piétons, des issues de secours ainsi que les garde-corps sont maçonnés et revêtus par des panneaux de bardage en Béton Fibré .

Ils sont conçus pour être les plus discrets possibles de par leur vocation à être intégrés dans l'ensemble paysager de la place et du cours Jean Zay. Leur couleur, ton pierre, sera à affiner en fonction des matériaux définitifs choisis pour l'aménagement paysager.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Le bâtiment se présente sous la forme d'un parallélépipède d'environ 226 mètres de long sur 15.50 mètres de large intérieure, pour une profondeur moyenne de 7.00 mètres environ. la surface dans oeuvre (SDO) est de 7055,26m ² pour deux niveaux, la surface affectée au stationnement est de 6271.05m ² pour deux niveaux, la surface utile est de 48.13m ² (accueil et bureau du personnel), la surface des locaux technique est de 78.29m ² la capacité de stationnement du parc est de 269 places pour deux niveaux.	

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Commune d'ANTONY
Entre les avenues Blum et Galliéni et
voie nouvelle

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 8° 4 5 ' 3 6 " N Lat. 2 _ ° 1 7 ' 5 6 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a, 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans le périmètre des abords du Grand Canal du Parc de Sceaux

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Une étude environnementale a été réalisée en octobre 2020 (document en annexe) . Les terres polluées identifiées seront évacuées dans les filières et biocentres adaptés.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé des abords du Grand Canal du parc de Sceaux situé à environ 400 mètres.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En exploitation, 269 véhicules en rotation .
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Uniquement la ventilation naturelle du parking.
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Rejet classique en assainissement (eaux usées et eaux pluviales) dans le réseau séparatif public du quartier.
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet va contribuer à extraire du site des terres polluées qui seront traitées dans les filières adaptées.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet s'inscrit dans une ZAC dont le dossier de création et l'avis de l'autorité environnementale du 16 octobre 2015 (en annexe) ont été approuvés par le conseil municipal de la ville d'Antony en décembre 2015.

A ce titre, considérant que le projet de parking était visé dans l'étude d'impact initiale et pris en compte dans l'avis de l'autorité environnementale, nous considérons que le présent peut être dispensé d'évaluation environnementale .

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Étude environnementale E20-4009 du 29 octobre 2020 Avis de l'autorité environnementale du 16 octobre 2015

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

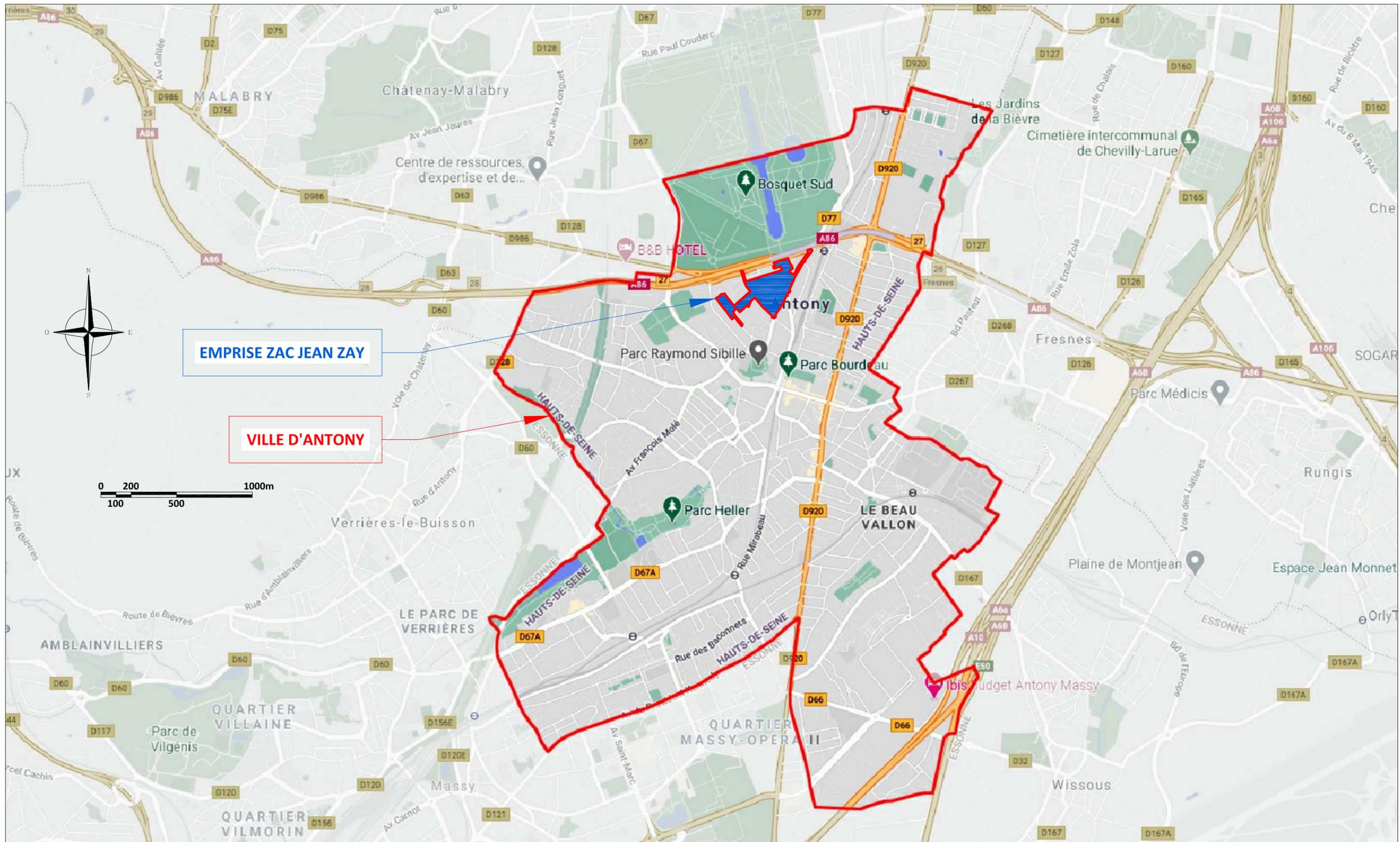
ANTONY

le, 18/11/2020

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus



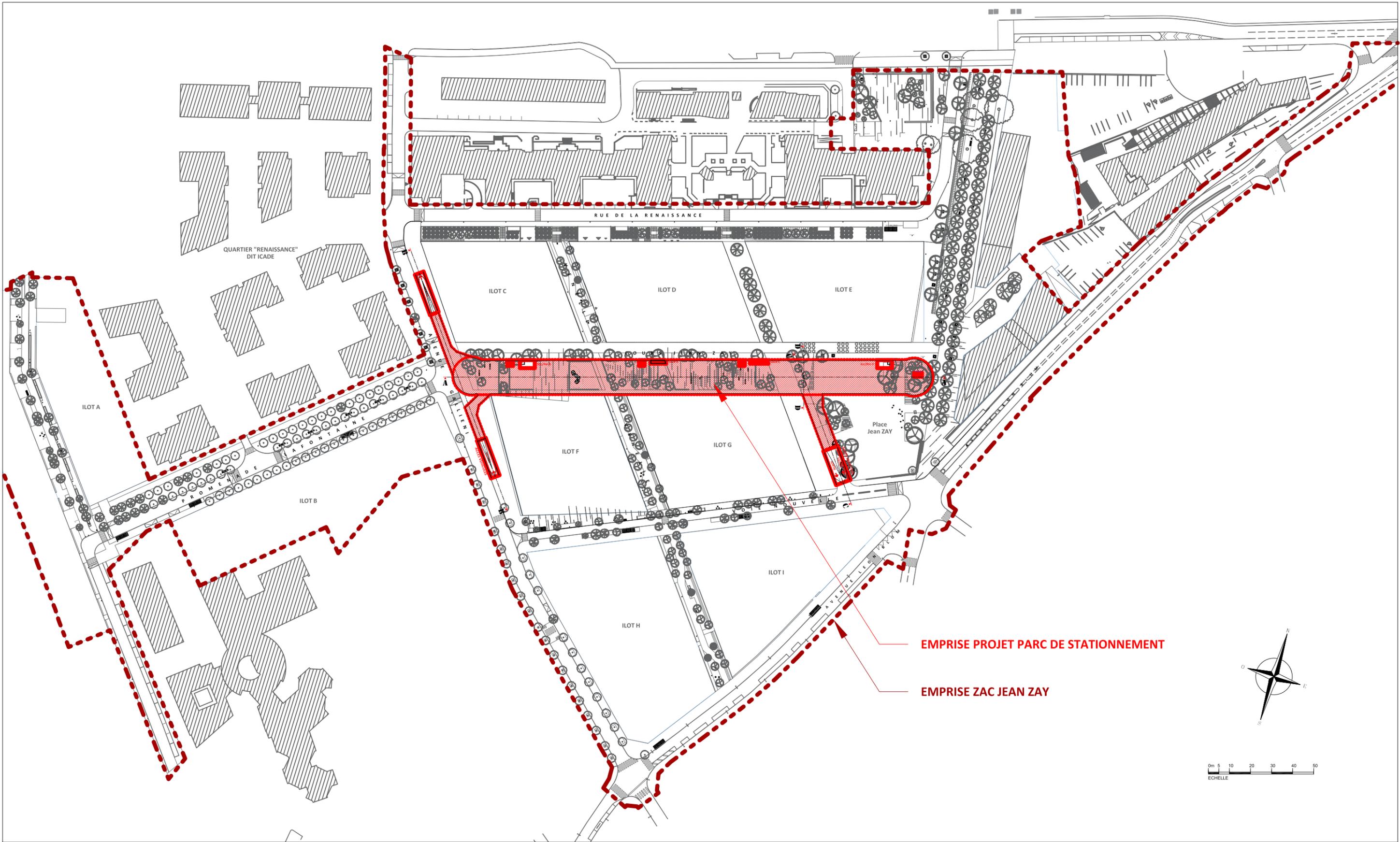
VILLE D'ANTONY

Construction d'un PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

PLAN DE SITUATION

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 2-1	--

MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRE D'OEUVRE	
VILLE D'ANTONY	PHASIS ARCHITECTES	Groupement BeA groupe Plnga - mandataire
Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville 92161 ANTONY Tél : 01 34 43 35 90	32, rue des Jeûneurs 75002 PARIS Tél : 01 42 28 25 22	Immeuble le Chanzy 18, avenue Winston Churchill 94220 Charenton le Pont Tél : 01.43.75.80.00



VILLE D'ANTONY

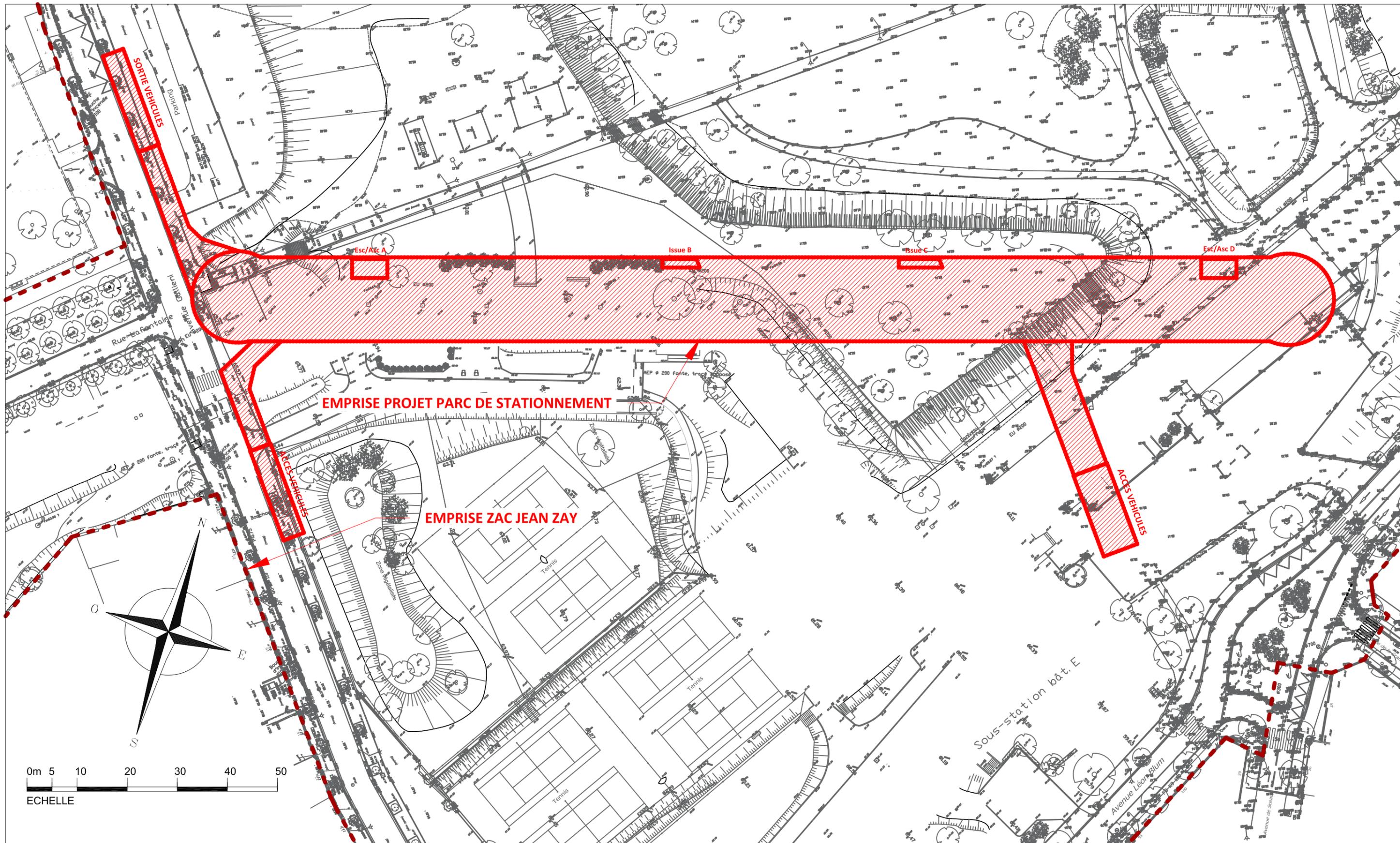
Construction d'un **PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE**, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

PLAN DEFINISSANT LES ABORDS DU SITE

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 2-2	--

MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRE D'OEUVRE	
VILLE D'ANTONY	PHASIS ARCHITECTES	Groupement BeA
Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville 92161 ANTONY Tél : 01 34 43 35 90	32, rue des Jeûneurs 75002 PARIS Tél : 01 42 28 25 22	Immeuble le Chanzy 18, avenue Winston Churchill 94220 Charenton le Pont Tél : 01.43.75.80.00





VILLE D'ANTONY

Construction d'un PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

ENVELOPPE DE TRACE DU PROJET

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 4	--

MAÎTRE D'OUVRAGE
VILLE D'ANTONY
Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville 92161 ANTONY Tél : 01 34 43 35 90

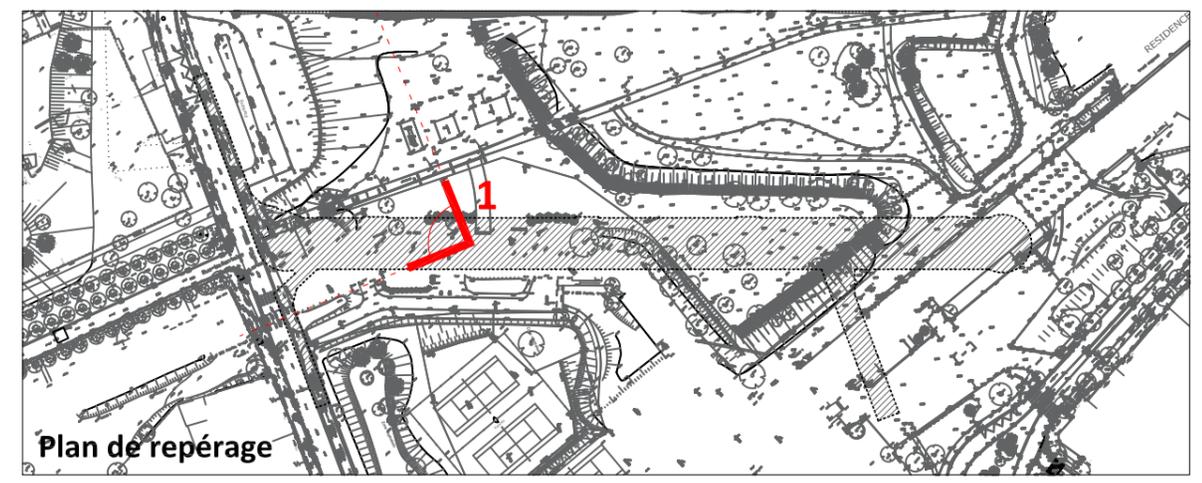
MAÎTRE D'OEUVRE
PHASIS ARCHITECTES
32, rue des Jeûneurs 75002 PARIS Tél : 01 42 28 25 22

Groupement BeA
groupe Pinga - mandataire
Immeuble le Chanzy 18, avenue Winston Churchill 94220 Charenton le Pont Tél : 01.43.75.80.00

1



Prise de vue le 13-10-2020



Plan de repérage



VILLE D'ANTONY

Construction d'un PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

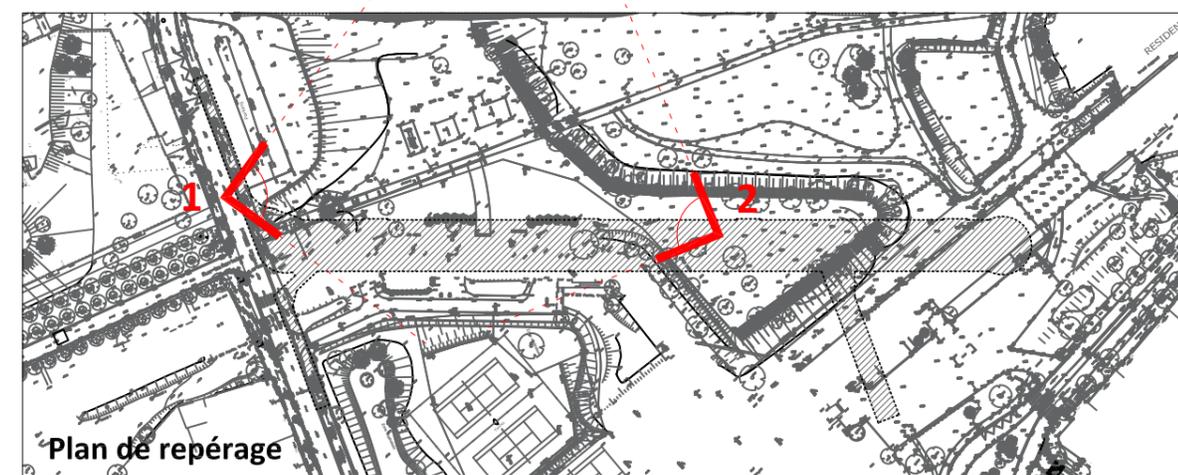
PHOTOGRAPHIE DE LA ZONE D'IMPLANTATION

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 3-1	--

MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRE D'OEUVRE	
VILLE D'ANTONY	PHASIS ARCHITECTES	Groupement BeA groupe Pinga - mandataire
Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville 92161 ANTONY Tél : 01 34 43 35 90	32, rue des Jeûneurs 75002 PARIS Tél : 01 42 28 25 22	Immeuble le Chanzy 18, avenue Winston Churchill 94220 Charenton le Pont Tél : 01.43.75.80.00



Prise de vue le 13-10-2020



VILLE D'ANTONY

Construction d'un **PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE**, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

PHOTOGRAPHIES DE LA ZONE D'IMPLANTATION

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 3-2	--

MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRE D'OEUVRE	
VILLE D'ANTONY	PHASIS ARCHITECTES	Groupement BeA groupe Pinga - mandataire
Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville 92161 ANTONY Tél : 01 34 43 35 90	32, rue des Jeûneurs 75002 PARIS Tél : 01 42 28 25 22	Immeuble le Chanzy 18, avenue Winston Churchill 94220 Charenton le Pont Tél : 01.43.75.80.00



VILLE D'ANTONY

Construction d'un PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

PHOTO AERIENNE

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 5	--

MAÎTRE D'OUVRAGE

VILLE D'ANTONY

Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville
92161 ANTONY
Tél : 01 34 43 35 90

MAÎTRE D'OEUVRE

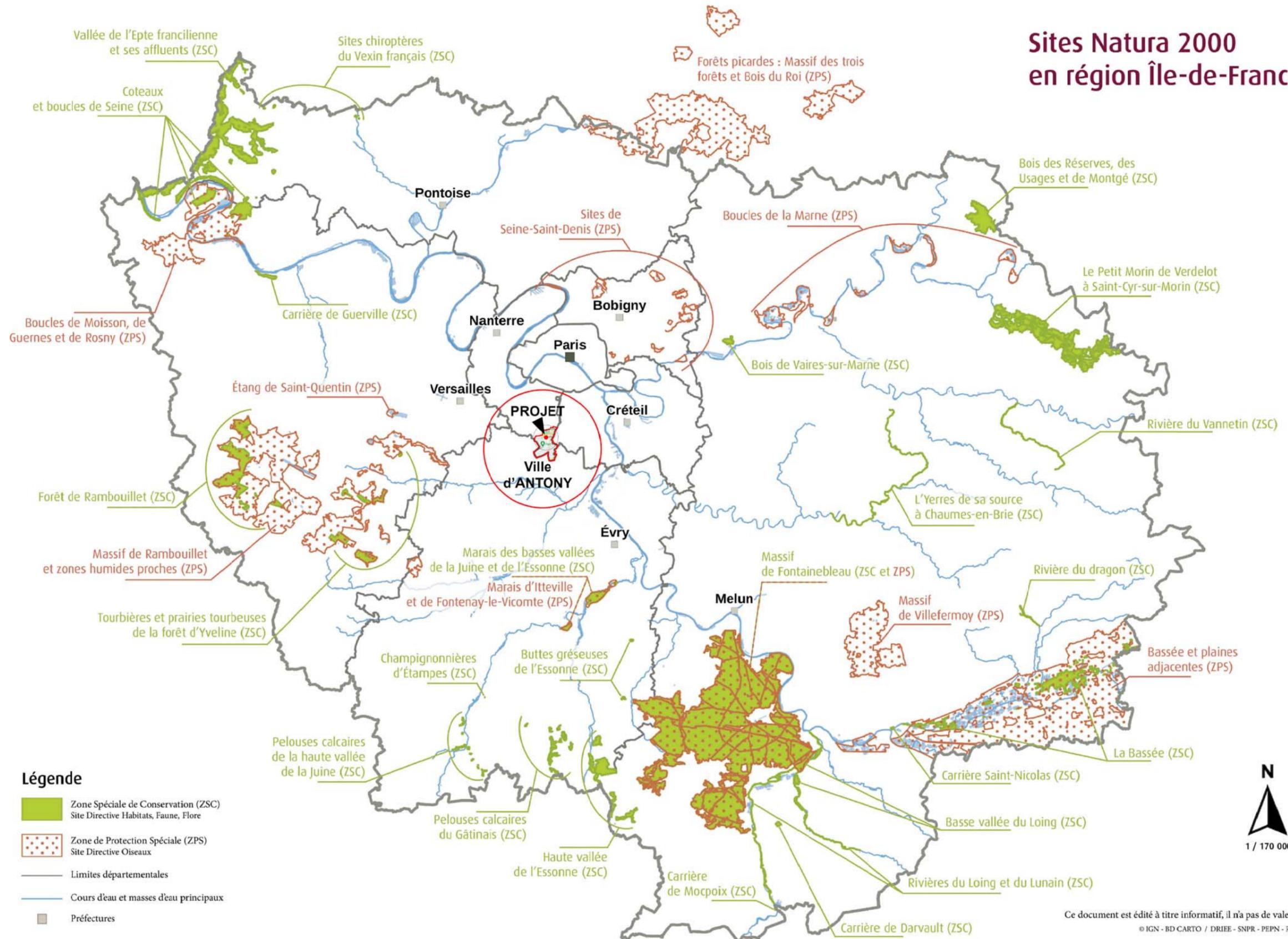
PHASIS ARCHITECTES

32, rue des Jeûneurs
75002 PARIS
Tél : 01 42 28 25 22

Groupement BeA
groupe Pinga - mandataire

Immeuble le Chanzy
18, avenue Winston Churchill
94220 Charenton le Pont
Tél : 01.43.75.80.00

Sites Natura 2000 en région Île-de-France



Ce document est édité à titre informatif, il n'a pas de valeur juridique
 © IGN - BD CARTO / DRIEE - SNPR - PEPN - RCP - Mars 2020



VILLE D'ANTONY
 Construction d'un PARC DE STATIONNEMENT PUBLIC EN INFRASTRUCTURE, au sein de la ZAC "Jean ZAY" à ANTONY (92160)

PLAN DE LOCALISATION DES ZONES NATURA 2000

PHASE	DATE	ECHELLE
PC	16-11-2020	sans
CODE EMETTEUR	N° DU PLAN	INDICE
ARC	PC11 6	--

MAÎTRE D'OUVRAGE	MAÎTRE D'OEUVRE	
VILLE D'ANTONY	PHASIS ARCHITECTES	Groupement BeA groupe Pinga - mandataire
Hôtel de ville, Place de l'Hôtel de ville 92161 ANTONY Tél : 01 34 43 35 90	32, rue des Jeûneurs 75002 PARIS Tél : 01 42 28 25 22	Immeuble le Chanzy 18, avenue Winston Churchill 94220 Charenton le Pont Tél : 01.43.75.80.00